

# DE L'ARGOT TRADITIONNEL AU FRANÇAIS CONTEMPORAIN DES CITÉS

**Jean-Pierre Goudailler**

**P.U.F. | *La linguistique***

**2002/1 - Vol. 38  
pages 5 à 24**

**ISSN 0075-966X**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-5.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Goudailler Jean-Pierre, « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités »,  
*La linguistique*, 2002/1 Vol. 38, p. 5-24. DOI : 10.3917/ling.381.0005  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# DE L'ARGOT TRADITIONNEL AU FRANÇAIS CONTEMPORAIN DES CITÉS

par Jean-Pierre GOUDAILLIER  
*Université René-Descartes, Paris 5*

*New trends in the invention and use of urban slang demands from the linguist an analysis within the linguistic context of urban slang studies. This article will attempt to illustrate this, within the framework of contemporary urban French.*

Toute langue possède une dimension argotique ; en effet, toute société humaine fonctionne avec des interdits, des tabous, entre autres, d'ordre social, politique, religieux, moral, qui sont véhiculés par la (ou les) forme(s) légitimée(s) de la langue. Comment peut-il être dès lors imaginé une société au sein de laquelle aucune personne, aucun groupe ne chercherait à se doter de moyens pour contourner ces interdits et ces tabous, ne serait-ce que par transgression langagière ? De telles pratiques sociales et langagières constituent les foyers les plus actifs nécessaires à l'émergence de formes argotiques, qui sont elles-mêmes autant de preuves des stratégies d'évitement, de contournement des interdits et tabous sociaux mises en œuvre par les locuteurs, les groupes de locuteurs qui produisent de telles formes. Une *contre-légitimité linguistique* peut ainsi s'établir<sup>1</sup>. La situation linguistique française n'échappe pas à ce schéma et des parlars argotiques, plus ou moins spécifiques à tel(s) ou tel(s) groupe(s) ont toujours existé de manière concomitante avec ce que l'on appelle par

1. Cette contre-légitimité linguistique ne peut s'affirmer, conformément à ce qu'indique Pierre Bourdieu, que « dans les limites des marchés francs, c'est-à-dire dans des espaces propres aux classes dominées, repères ou refuges des exclus dont les dominants sont de fait exclus, au moins symboliquement » (P. Bourdieu, 1983, Vous avez dit « populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, Minuit, n° 46, p. 98-105, p. 103).

habitude « langue populaire »<sup>2</sup>. Le linguiste descriptiviste est intéressé par l'analyse de ces « parlures argotiques »<sup>3</sup>, qu'elles soient contemporaines ou non, car elles sont particulièrement révélatrices de pratiques linguistiques, qui relèvent de l'oral et sont soumises à des faits d'évolution particulièrement rapides. D'où la nécessité pour le linguiste d'en rendre compte de la manière la plus précise et la plus adéquate possible dans le cadre de l'*argotologie* définie comme *l'étude des procédés linguistiques mis en œuvre pour faciliter l'expression des fonctions crypto-ludiques, conniventielles et identitaires, telles qu'elles peuvent s'exercer dans des groupes sociaux spécifiques qui ont leurs propres parlures*, cette approche argotologique étant incluse dans une problématique de sociolinguistique urbaine.

À l'échelle du français en particulier et des langues du monde de manière plus générale, l'émergence de pratiques langagières argotiques n'est en aucune manière un phénomène récent. Toute langue a bel et bien toujours eu, génère continuellement et aura toujours un registre argotique, qui permet la mise en place de stratégies de contournement, voire aussi de cryptage, de masquage. Au xv<sup>e</sup> siècle, François Villon a rédigé ses fameuses ballades dans une langue de malfrats, le parler de la Coquille, un argot d'une confrérie de malandrins, qui livrèrent sous la torture une partie de leur vocabulaire. Plus près de nous, on peut, entre autres, rappeler que pendant le régime communiste pratiquement chaque goulag avait son argot. Univers carcéral oblige ! Il en est souvent ainsi dans de tels univers et on constate à maintes reprises, quelles que soient les langues considérées, l'existence d'argots de prisons, dans lesquels s'exerce pleinement la fonction cryptique du langage. En Tchécoslovaquie, plus particulièrement à partir du Printemps de Prague, certains groupes de dissidents, étudiants et intellectuels, qui constituèrent plus tard le groupe des « chartistes », avaient pour habitude de s'exprimer dans un langage crypté, codé donc, dans le seul but de ne pas être compris de la police politique ; ils pouvaient ainsi parler de sujets subversifs tels le voyage ou les pays extérieurs au bloc soviétique. La langue devenait de ce fait un magnifique moyen d'évasion au travers de ses représentations.

2. Comme le rappelle Françoise Gadet, « La notion de français populaire est plus interprétative que descriptive : la qualification de "populaire" nous apprend davantage sur l'attitude envers un phénomène que sur le phénomène lui-même », *Le français populaire*, 1992, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 1172, p. 122.

3. On pourra se reporter, entre autres, à Denise François-Geiger et J.-P. Goudaillier, 1991, *Parlures argotiques, Langue française*, Paris, Larousse, n° 90, 125 p.

Si l'on considère ce qui s'est passé en France depuis environ cent ans pour l'argot traditionnel, qu'il s'agisse de ses manifestations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, de celles des années 1920-1930, d'après-guerre ou bien des années 1950-1960, une différence fondamentale doit être notée par rapport à ce que l'on constate aujourd'hui sur le terrain : de nos jours les épices apportées à la langue française sont de plus en plus empruntées à des langues étrangères. Même si l'argot traditionnel a su s'alimenter de termes étrangers, il le faisait à l'époque dans des proportions moindres<sup>4</sup>. Un facteur déterminant est intervenu depuis et s'est amplifié : celui de l'immigration. Au temps de la *Mouffe* (rue Mouffetard), de la *Butte* (butte Montmartre), des *Fortifs* (Fortifications remplacées actuellement par le boulevard périphérique) un brassage de populations avait lieu dans Paris intramuros, tout comme dans la majeure partie des grandes villes françaises. Les formes argotiques et les formes non légitimées dites « populaires » de la langue française se rejoignaient et c'est une des raisons qui ont permis alors aux mots des argotiers, des jargonneux de tel ou tel « petit » métier de passer du statut d'argot particulier à celui d'argot commun avant même de transiter par l'intermédiaire de la langue familière vers la langue française circulante, voire la langue académique, celle que l'on peut aussi écrire, y compris à l'école. *Cambriole*, *cambriolage*, *cambrioler* et *cambrioleur* ne sont plus du tout perçus de nos jours comme des mots d'origine argotique, ce qu'ils sont en réalité, puisque tous proviennent de l'argot *cambriole* qui désigne la chambre, la pièce que l'on peut voler. Le cas de *loufoque* est tout aussi illustratif. Ce vocable est issu du *largonji des loucherbems* « jargon des bouchers » et correspond à un procédé de formation très caractéristique de ce parler, à savoir le remplacement de la première consonne du mot par un [l], cette première consonne étant déplacée en même temps à la fin du mot, auquel on ajoute un suffixe de type argotique, en *-oque* dans ce cas : [fu] > [luf] > [lufɔk], lui-même tronqué par apocope en [luf].

Évolution rapide des formes de type argotique ? En voici un exemple : entrer dans un café et demander *un casse-dalle avec une petite mousse* « un sandwich avec une bière » appartient, d'un point

4. Cf. ici-même l'article d'Estelle Liogier à propos de la description du français parlé par les jeunes de cités, plus particulièrement le paragraphe intitulé « Un mélange de codes ».

de vue linguistique, à une autre époque, qui se termine à la fin des années 60-70 du siècle passé. Ce n'est plus le temps de la *gapette* « casquette (à la mode ancienne) » sur l'œil et de la *cibiche* « cigarette » au coin des lèvres. La casquette, aujourd'hui de marque Nike, est vissée sur le crâne, s'accompagne de baskets de même marque ou avec le logo Adidas aux pieds et les *lascars* « jeunes des cités et quartiers français contemporains » se désignent comme des *casquettes-baskets* par opposition aux *costards-cravates*, ceux qui sont en dehors de la cité, ceux qui *sont en place, dans la place* « ont un travail, sont arrivés socialement ». De nos jours, au *féca* « café, bistrot » du coin on *dame un dwich* « mange un sandwich » et on *tise une teillbou de 8.6* « boit une bouteille de bière titrant 8,6° d'alcool ». Il en va ainsi de l'évolution du lexique oral.

Suivent quelques exemples d'énoncés en *français contemporain des cités* (FCC en abrégé) avec leurs traductions en argot traditionnel (précédées de v.a. pour vieil argot)<sup>5</sup> ; il est intéressant de noter à partir de ces exemples l'évolution survenue en deux, trois décennies tant en ce qui concerne le lexique utilisé que le type de phraséologie mise en œuvre.

FCC : *il a roulé à donf avec la seucai. L'est dangereux c'te keum ! L'est complètement ouf !*  
v.a. : *y'est allé le champignon à fond avec la tire. Complètement louf le mec !*  
« il est allé très vite avec la voiture. C'est un vrai danger public. Il est fou de rouler si vite ! »

FCC : *choume l'hamster, l'arrête pas de béflan d'avant les taspèches*  
v.a. : *zyeute moi c'te mec qu'arrête pas d'rouler des biscotos d'avant les grognasses*  
« regarde voir ce gars-là ; il n'arrête pas de faire le beau devant les filles »  
FCC : *quand tu l'chouffes le luice, t'vois bien qu'il arrive direct d'son bled*  
v.a. : *pas b'soin d'le mater cinq plombs pour voir qu'il débarque d'sa cambrouse*  
« rien qu'à le voir, tu comprends qu'il arrive tout droit de son village natal »  
FCC : *c'te keum, l'a qu'des blêmes !*

v.a. : *à croire qu'ce mec-là et les problocs ça ne fait qu'un !*  
« c'est un gars, qui ne connaît que des problèmes »

FCC : *le patron, i capte qu'tchi à ma tchathe*  
v.a. : *ma jactance, mon dab y entrave qu'dalle*  
« mon père ne comprend pas du tout mon langage »

FCC : *plus de vailtrà je deale le techi channé*  
v.a. : *plus de turbin je fourgue du hasch à toute berzingue*  
« plus de travail je passe tout mon temps à vendre du haschisch »

FCC : *quand les chtars raboulent, on s'nachave dans toute la téci*  
v.a. : *qu'les bourres rappliquent et c'est la grand' caval' dans la cité*  
« quand les policiers arrivent, on s'enfuit dans toute la cité »

5. D'autres exemples sont présentés dans J.-P. Goudaillier, 2001, *Comment tu tchathe ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose (1<sup>re</sup> éd., 1997), 305 p.

FCC : *l'est chtarbé hypergrave !*

v.a. : *il est vraiment agité du bocal*

« il est complètement fou ! »

FCC : *on y va en caisse ou à ièp ?*

v.a. : *on prend la bagnole ou on y va à pinces ?*

« nous y allons en voiture ou à pied ? »

FCC : *on galère à la téci ou on va au manès à Ripa*

v.a. : *on glandouille ici ou on va au cinoche à Pantruche*

« on reste à rien faire à la cité ou bien on va au cinéma à Paris »

Les personnes qui vivent dans des cités de banlieue ou dans des quartiers dits « défavorisés » – entre des tours et des barres – parlent de plus en plus fréquemment une forme de français que certaines d'entre elles nomment « verlan », d'autres « argot », voire « racaille-mot » (< « mots de la racaille »). Cette variété de français, que l'on peut désigner par « argot des cités » ou « argot de banlieue » est en réalité la manifestation contemporaine la plus importante d'une variété de français, qui au cours des dernières décennies, tout comme les diverses populations qui l'ont parlée, a perdu tout d'abord son caractère rural, par la suite toute indexation ouvrière, voire prolétaire, pour devenir le mode d'expression de groupes sociaux insérés dans un processus d'urbanisation<sup>6</sup>. Progressivement se sont alors développés les parlers urbains français, qui sont pratiqués de manière plus ou moins effective (usages actifs / passifs) par des millions de personnes en France, que celles-ci soient françaises d'origine ou non, issues de l'immigration ou étrangères<sup>7</sup>. Bien souvent ces personnes subissent au quotidien une « galère » (ou violence) sociale, que reflète leur expression verbale, au même titre que leur « violence réactive »<sup>8</sup>.

Pendant toutes les années 1990, cet argot de cités, désigné plus haut par *français contemporain des cités* (FCC en abrégé), est sorti d'entre les tours et les barres, qui l'ont vu naître, émerger, explo-

6. Pour Pierre Guiraud (Argot, *Encyclopedia Universalis*, p. 934) « ... les parlers populaires des grandes villes... se muent en argots modernes soumis aux changements accélérés par la société ».

7. Pour P. Bourdieu « ... ce qui s'exprime avec l'habitus linguistique, c'est tout l'habitus de classe dont il est une dimension, c'est-à-dire, en fait, la position occupée, synchroniquement et diachroniquement, dans la structure sociale » (P. Bourdieu, 1984, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1<sup>re</sup> éd., 1982, p. 85).

8. « ... l'argot assume souvent une fonction expressive ; il est le signe d'une révolte, un refus et une dérision de l'ordre établi incarné par l'homme que la société traque et censure. Non plus la simple peinture d'un milieu exotique et pittoresque, mais le mode d'expression d'une sensibilité » (P. Guiraud, Argot, *Encyclopedia Universalis*, p. 934).

ser au début des années 1980<sup>9</sup>. Les formes lexicales du FCC sont puisées d'une part dans le vieux français et ses variétés régionales, d'autre part dans le vieil argot, celui de Mimile, mais aussi dans les multiples langues des communautés liées à l'immigration<sup>10</sup>. Par ailleurs le FCC comporte aussi un nombre important de créations lexicales spécifiques, qui ne sont pas uniquement du verlan, comme on peut le croire communément.

Étant donné les pratiques langagières des communautés d'origines diverses, de cultures et de langues non moins différentes, qui cohabitent dans les cités ou les quartiers des grandes villes françaises *une interlangue émerge entre le français véhiculaire dominant, la langue circulante, et l'ensemble des vernaculaires qui compose la mosaïque linguistique des cités* : arabe maghrébin, berbère, diverses langues africaines et asiatiques, langues de type tsigane, créoles antillais (à base lexicale française) pour ne citer que ces langues.

Dans *Paroles de banlieues* de Jean-Michel Décugis et Aziz Zemouri<sup>11</sup>, Raja (21 ans) précise que dans les cités « on parle en français, avec des mots rebeus, créoles, africains, portugais, ritals ou yougoslaves », puisque « blacks, gaulois, Chinois et Arabes » y vivent ensemble (p. 104). Des ressortissants de nationalités étrangères, des Français d'origine étrangère et des *céfrans* aussi appelés des *de souches* « français de souche » communiquent grâce à un *parler véhiculaire interethnique*<sup>12</sup> et le brassage des communautés permet l'émergence de diverses formes de FCC.

Dans ces variétés linguistiques se met alors en place un processus de *déstructuration de la langue française circulante* par ceux-là même qui l'utilisent et y introduisent leurs propres mots, ceux de leur origine, de leur culture. Les formes linguistiques ainsi créées et leurs diverses variantes régionales deviennent dès lors autant de marqueurs, voire des stéréotypes<sup>13</sup> identitaires ; elles exercent

9. Voir à ce sujet Christian Bachman et Luc Basier, 1984, *Le verlan* : argot d'école ou langue des *keums*, *Mots*, n° 8, p. 169-185.

10. Geneviève Vermes et Josiane Boutet (sous la dir. de), 1987, *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », t. I : *Les langues en France, un enjeu historique et social*, 204 p. et t. II : *Pratiques des langues en France*, 209 p.

11. Jean-Michel Décugis et Aziz Zemouri, 1995, *Paroles de banlieues*, Paris, Plon, 231 p.

12. Cf. Jacqueline Billiez, 1990, *Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain*, *Actes du Colloque « Des langues et des villes »* (Dakar, 15-17 décembre 1990, p. 117-126).

13. Pour les notions de marqueurs, de stéréotypes (et d'indicateurs) en sociolinguistique, on se reportera, entre autres, à William Labov, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

de ce fait pleinement leurs fonctions d'indexation. L'instillation d'un grand nombre de traits spécifiques, qui proviennent du niveau identitaire, dans le système linguistique dominant correspond alors à une volonté permanente de créer une diglossie, qui devient la manifestation langagière d'une révolte avant tout sociale<sup>14</sup>. L'environnement socio-économique immédiat des cités et autres quartiers vécu au quotidien est bien souvent défavorable et parallèlement à la *fracture sociale* une autre fracture est apparue : la *fracture linguistique*<sup>15</sup>. De nombreuses personnes se sentent de ce fait déphasées par rapport à l'univers de la langue circulante, d'autant que l'accès au monde du travail, qui utilise cette autre variété langagière, leur est barré. Elles en sont exclues. Le sentiment de déphasage, d'exclusion est d'autant plus fort, qu'une part importante de ces personnes subissent de véritables situations d'échec scolaire ; il ne leur reste plus qu'à faire usage d'une langue française qu'elles tordent dans tous les sens et dont elles modifient les mots en les coupant, en les renversant<sup>16</sup>. La déstructuration de la langue s'opère aussi par introduction dans les énoncés de formes parasitaires, ce qui constitue une procédure argotique bien connue des linguistes.

Ceux et celles qui utilisent de telles formes linguistiques peuvent de ce fait s'approprier la langue française circulante, qui devient alors *leur* langue ; ils et elles peuvent grâce à elle non seulement se fédérer mais aussi et surtout espérer résister et échapper à toute tutelle en se donnant ainsi un outil de communication qui se différencie des différents parlers familiaux, qu'ils ou elles pratiquent, peu ou prou, par ailleurs mais aussi de la forme véhiculaire de la langue française dominante, par conséquent légitimée<sup>17</sup>. Les normes linguistiques maternelles sont alors développées comme autant de « contrenormes » à la langue française,

14. Voir aussi David Lepoutre, 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob, 362 p.

15. J.-P. Goudaillier, 1996, Les mots de la fracture linguistique, *La Revue des Deux-Mondes*, mars 1996, p. 115-123.

16. Il s'agit d'établir, ainsi que le rappelle Louis-Jean Calvet « si les langues des banlieues ne constituent que de la variation (...) ou si, au contraire, la cassure sociale est telle qu'elle produit sous nos yeux une cassure linguistique » (Louis-Jean Calvet, 1997, *Le langage des banlieues : une forme identitaire*, Colloque *Touche pas à ma langue ! [?]* / *Les langages des banlieues* (Marseille, IUFM, 26-28 septembre 1996), *Skholé (Cahiers de la recherche et du développement)*, IUFM de l'Académie d'Aix-Marseille, numéro hors série, p. 151-158, p. 157).

17. Pour ce qui est des cas de déplacements en intercaton, cf. Caroline Juillard, 2001, Une ou deux langues ? Des positions et des faits, *La Linguistique*, Paris, PUF, vol. 37, fasc. 2, p. 3-31, p. 10-11 et s.

académique, ressentie comme langue « étrangère » par rapport à sa propre culture<sup>18</sup>.

L'École a une fonction primordiale : elle se doit de fournir aux enfants scolarisés les outils nécessaires pour parvenir à une maîtrise efficace de la langue française tant sous ses diverses manifestations orales que sous sa forme écrite, orthographique par conséquent. Dans le cas de groupes scolaires implantés dans des cités, la langue utilisée par les élèves est à bien des égards distante du français circulant, compte tenu de la multitude des éléments linguistiques identitaires qui y sont instillés. Ceci contribue aussi dans le cadre de l'école à la mise en place de la fracture linguistique. Le rôle des enseignants devient dès lors prépondérant ; il s'agit de pouvoir éviter l'instauration de rapports d'exclusion au nom des sacro-saints « ils ne parlent pas français », « ils n'expriment que de la violence, leur violence », « il n'y a que des mots grossiers dans ces parlers » et autres « on ne sait plus parler français dans les banlieues ».

Bien au contraire, c'est un réel foisonnement lexical que l'on constate lors de l'analyse des diverses variétés du FCC. En effet, si les anciens argots de métiers eux-mêmes et l'argot commun traditionnel reflétaient une véritable « fécondité en matière lexicale », une « effervescence du vocabulaire... dans des groupes sociaux mal armés chez lesquels on s'attendrait à un stock lexical réduit »<sup>19</sup>, il en est de même pour ce qui est des formes langagières actuelles des cités.

L'émergence de rapports d'exclusion, qui permettent par ailleurs de refuser de manière systématique tout ce qui émane du quartier, de la cité dans lequel se trouve l'établissement scolaire, aurait pour seule conséquence l'effet contraire de celui qui est recherché. Or, « la réussite scolaire des enfants de milieu populaire dépend de la nature des interactions entre l'école et le quartier. Le développement et l'image d'un quartier populaire dépendent de la qualité de ses établissements scolaires et des actions éducatives qui y sont menées »<sup>20</sup>. Ainsi, parmi d'autres,

18. « On en a marre de parler français normal comme les riches, les petits bourgeois... parce que c'est la banlieue ici » (Élève d'origine maghrébine du Groupe scolaire Jean-Jaurès de Pantin dans un reportage diffusé lors du journal télévisé de 20 heures sur TF1 le 14 février 1996).

19. Denise François-Geiger, 1988, Les paradoxes des argots, *Actes du Colloque « Culture et pauvretés »*, Tourette (L'Arbresle), 13-15 décembre 1985, édités par Antoine Lion et Pedro de Meca, La Documentation française, p. 17-24.

20. Gérard Chauveau et Lucile Duro-Courdesses (sous la dir. de), 1989, *Écoles et quartiers ; des dynamiques éducatives locales*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cresas », n° 8, p. 183.

l'expérience qui a été menée par Boris Seguin et Frédéric Teillard<sup>21</sup> dans le collège de la Cité des Courtilières à Pantin (Seine-Saint-Denis) est à notre sentiment de ce point de vue exemplaire. Ces enseignants de français ont conduit leurs élèves à réfléchir sur leur *propre* variété de français, au travers de ses modes de fonctionnement. Ces élèves ont ainsi été à même d'analyser leur *propre* parler et de rendre compte des résultats de cette analyse dans un dictionnaire, qu'ils ont rédigé avec l'aide de leurs enseignants. C'est de toute évidence la meilleure façon possible d'apprendre à se servir du dictionnaire de langue, cet outil indispensable à toute progression scolaire.

L'erreur du début de ce siècle qui a consisté à mettre au ban de l'école mais aussi de la Cité, de la société tout enfant qui parlait une autre langue que le français, ne doit pas être répétée. Prendre en compte *l'altérité de la langue de l'autre*, par conséquent *l'identité* de celui-ci, doit être le maître mot. Si une telle prise en compte a lieu, l'accès à la langue circulante, celle du travail et de l'ascension sociale, peut dès lors être ouvert aux jeunes qui parlent tout autre chose qu'une langue normée, légitimée. C'est dans ce sens qu'un travail pédagogique important doit être non seulement initié mais véritablement mis en place. Au sein de l'école, les formes non légitimées du langage à l'école doivent être acceptées et il faut pouvoir les reconnaître, les analyser, d'autant plus que certains enfants et adolescents ne dominent bien souvent ni la langue française ni la langue de leurs parents, car l'insécurité sociale environnante vient renforcer leur insécurité linguistique.

Les pratiques argotiques contemporaines doivent être resituées dans le temps. En France au cours du XX<sup>e</sup> siècle les argots de métiers cèdent progressivement la place aux argots sociologiques. Ces deux types d'argots se différencient entre eux par l'importance relative des fonctions qu'ils exercent : pour les argots de métiers les fonctions sont essentiellement cryptiques, voire crypto-ludiques ; les fonctions identitaires, quant à elles, n'occupent qu'une place secondaire. Une inversion des rapports intervient dans le cas des argots sociologiques des cités. Les fonctions identitaires jouent pleinement leur rôle et la revendication langagière de jeunes et de moins jeunes qui « se situent en marge

21. Boris Seguin et Frédéric Teillard, 1996, *Les céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*, Paris, Calmann-Lévy, 230 p.

des valeurs dites légitimes (...) est avant tout l'expression d'une jeunesse confrontée à un ordre socio-économique de plus en plus inégalitaire, notamment en matière d'accès au travail»<sup>22</sup>. Les fonctions crypto-ludiques n'occupent plus désormais la première place, ce que récapitule le tableau ci-après.

Importances des fonctions linguistiques exercées<sup>23</sup>  
Argots de métiers / argots sociologiques contemporains

	argots de métiers	argots sociologiques
1	fonctions crypto-ludiques	fonctions identitaires
2	fonctions identitaires	fonctions crypto-ludiques

D'un point de vue sociolinguistique, cette inversion de l'ordre d'importance des fonctions a lieu parallèlement à un phénomène qu'il convient de rappeler : la disparition progressive de toute référence d'appartenance à un groupe pratiquant la langue dite populaire. Lors des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, cette disparition est allée de paire avec l'émergence des classes moyennes au détriment de la classe ouvrière. Contrairement à ce que l'on peut constater aujourd'hui ces mutations ont abouti à une homogénéisation des comportements à la fois sociaux et linguistiques. L'argotier traditionnel se sentait lié au lieu où il vivait, travaillait, par voie de conséquence à la variété dite populaire – non légitimée de ce fait – de la langue française qui y était parlée ; les locuteurs des cités, banlieues et quartiers d'aujourd'hui ne peuvent trouver de refuge linguistique, identitaire que dans leurs propres productions linguistiques, coupées de toute référence à une langue française « nationale » qui vaudrait pour l'ensemble du territoire.

Compte tenu du caractère éphémère d'un grand nombre de mots, les personnes qui pratiquent le FCC font un usage impor-

22. Fabienne Melliani, 2000, *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 220 p., p. 50. Ceci « nécessite cependant des locuteurs qu'ils se situent sur un autre marché, plus restreint, que celui sur lequel évolue la variété légitime » (p. 50).

23. Cf. aussi à ce sujet J.-P. Goudaillier, 1997, Quelques procédés de formation lexicale de la langue des banlieues (verlan monosyllabique, aphérèse, resuffixation), Colloque *Touche pas à ma langue ! [ ? ] / Les langages des banlieues*, Marseille, IUFM, 26-28 septembre 1996, *Skholé (Cahiers de la recherche et du développement)*, IUFM de l'Académie d'Aix-Marseille), numéro hors série, p. 75-86, p. 78. Divers cas d'alternances et de ruptures linguistiques en interaction sont analysés par Fabienne Melliani. De tels cas sont à différencier de ceux présentés par Caroline Juillard, cf. n. 17.

tant des multiples procédés de formation lexicale à leur disposition pour parvenir à un renouvellement constant des mots.

Parmi les procédés les plus productifs, que l'on peut relever, existent des *procédés sémantiques* tels que l'emprunt à diverses langues ou parlers, l'utilisation de mots issus du vieil argot français, le recours à la métaphore et à la métonymie et des *procédés formels* tels que la déformation de type verlanesque, la troncation avec ou sans resuffixation et le redoublement hypocoristique. Plusieurs de ces procédés peuvent bien entendu être utilisés à la fois pour la formation d'un seul et même mot.

Les procédés formels et sémantiques utilisés en FCC ne lui sont pas propres ; il s'agit en fait d'une accumulation – trait caractéristique de toute pratique argotique – de procédés relevés par ailleurs dans la langue française circulante et non de procédés particuliers à cette variété de français.

La déstructuration de la langue française circulante apparaît bien au travers des formes linguistiques de type verlanesque et de celles formées par troncation. Comme en argot traditionnel, beaucoup de mots du FCC sont construits par apocope, ce qu'illustrent les exemples ci-après :

*brelïc* (< *brelïca*, verlan de *calibre* « revolver ») ;  
*dèk* (< *dèkis*, verlan de *kisdé* « policier, flic ») ;  
*djïg* (< *djïga*, verlan de *gadji* « fille, femme ») ;  
*liqué* (< *liquide* < abrég. d'*argent liquide*) ;  
*païnc* (< *païncô*, verlan de *copain*) ;  
*pet* (< *pétard* pour *joint* « cigarette de haschisch ») ;  
*pouc* (< *pouca* « indicateur de police, balance ») ;  
*reuf* (< *reufré*, verlan de *frère*) ;  
*séropo* (< *séropositif*) ;  
*stonb* (< *stonba*, verlan de *baston* « bagarre ») ;  
*tasse* (< *taspé*, verlan de *pétasse*) ;  
*tég* (< *téci*, verlan de *cité*) ;  
*teush* (< *teushi*, verlan de *shû* « haschisch ») ;  
*tox* (< *toxicomane*) ;  
*turve* (< *turvoi*, verlan de *voiture*) ;  
*trom* (< *tromé*, verlan de *métro*[*politain*]).

Fait nouveau et particulièrement notable : l'aphérèse prend de plus en plus d'importance par rapport à l'apocope ; sur ce point précis, le FCC se différencie très nettement du français circulant, comme le montrent les exemples suivants :

*blème* (< *problème*) ; *caille* (< *racaille*) ; *cil* (< *facile*) ;  
*dic* (< *indic*[*ateur de police*]) > *dicdic* (par redoublement) ;

*dwich* (< *sandwich*) ; *fan* (< *enfant*) > *fanfan* ;  
*gen* (< *argent*) > *gengen* ; *gine* (< *frangine* « sœur ») ;  
*gol* (< *mongol*) ; *leur* (< *contrôleur*) > *leurleur* ;  
*pouiller* (< *dépouiller* « voler ») ; *tasse* (< *pétasse*) « fille » [péjoratif] ;  
*teur* (< *inspecteur de police*) > *teurteur* ;  
*vail* (< *travail*) ; *zic* (< *musique*) > *ziczic* ;  
*zesse* (< *gonzesse*) ; *zon* (< *prison*) > *zonzon*.

La resuffixation après troncation est un procédé formel typiquement argotique et l'argot traditionnel connaît des resuffixations en *-asse* (*conasse*, *grognasse*, etc.), *-os* (*musicos*, *crados*, etc.), *-ard* (*nullard*, *conard*, etc.), etc. En FCC on peut relever, entre autres, les cas de resuffixations suivants :

*chichon* (resuffixation en *-on* de *chicha*, verlan de *haschisch*)  
 [aʃiʃ] > [ʃiʃa] (verlan) > [ʃiʃ] (troncation) > [ʃiʃõ] (resuffixation) ;  
*bombax* (resuffixation en *-ax* de *bombe* « très belle fille »)  
 [bõbã] > [bõb] (troncation) > [bõbaks] (resuffixation) ;  
*couillaw* (resuffixation en *-aw* de *couillonner* « tromper quelqu'un »)  
 [kujõnã] > [kuj] (troncation) > [kujav] (resuffixation) ;  
*fillasse* (resuffixation en *-asse* de *file*)  
 [fiʃã] > [fiʃ] (troncation) > [fiʃas] (resuffixation) ;  
*pourav* (resuffixation en *-ave* de *pourri*)  
 [puʁi] > [puʁ] (troncation) > [puʁav] (resuffixation) ;  
*rabzouille* (resuffixation en *-ouille* de *rabza*, verlan de *les arabes*)  
 [ʁabza] > [ʁabz] (troncation) > [ʁabzuj] (resuffixation) ;  
*reunous* (resuffixation en *-ous* de *reunoi*, verlan de *noir*)  
 [ʁõnwa] > [ʁõn] (troncation) > [ʁõnɔs] (resuffixation) ;  
*taspêche* (resuffixation en *-êche* de *taspé*, verlan de *pétasse*)  
 [taspe] > [tasp] (troncation) > [taspêʃ] (resuffixation).

Même si le procédé linguistique de verlanisation est très abondamment utilisé en langue des cités, tous les mots ne se prêtent pas à la verlanisation et aucun énoncé n'est construit avec la totalité des mots en verlan. Lorsque l'on transforme un mot monosyllabique en son correspondant verlanisé, le passage d'une structure de type C(C)V(C)C à sa forme verlanisée nécessite un passage obligé par un mot de type dissyllabique avant même que ce mot ne devienne à nouveau du fait d'une troncation (apocope) un monosyllabique, toujours de type C(C)V(C)C ; ainsi à partir des mots :

*femme*, *flic*, *père*, *faire*, *nègre*, *mec*, *sac*, *mère*,

on obtient respectivement :

*meuf*, *keuf*, *reuf*, *greun*, *keum*, *keuss*, *reum*,

après être passé par deux mots dissyllabiques (attestés ou non), le premier avant que ne s'opère la verlanisation et le deuxième après verlanisation :

\**fameu* > \**meufa* ; \**flikeu* > \**keufli* ; \**pèreu* > \**reupé* ;  
 \**frèreu* > \**reuféré* ; \**negreu* > \**greuné* ; \**mèkeu* > \**keumé* ;  
 \**sakeu* > \**keusa* ; \**mèreu* > \**reumé*.

\* Indique que cette forme a pu ou peut être ou non attestée ; par exemple *meufa* et *keufli* sont des formes attestées, qui ont progressivement laissé la place à *meuf* et *keuf*.

Phonétiquement ces transformations par le procédé du verlan peuvent être récapitulées comme suit :

*femme* [fam] > [famø] > [møfa] > [mœf] *meuf* ;  
*flic* [flik] > [flikø] > [køfli] > [kœf] *keuf* ;  
*père* [pɛʁ] > [pɛʁø] > [vøʁɛ] > [vœʁ] *reup* ;  
*frère* [frɛʁ] > [frɛʁø] > [vøʁfɛ] > [vœf] *reuf* ;  
*negre* [nɛgʁ] > [nɛgʁø] > [gʁœnɛ] > [gʁœn] *greun* ;  
*mec* [mɛk] > [mɛkø] > [kœmɛ] > [kœm] *keum* ;  
*sac* [sak] > [sakø] > [køsa] > [vœs] *keuss* ;  
*mère* [mɛʁ] > [mɛʁø] > [vøʁmɛ] > [vœʁm] *reum*.

Ce procédé de verlanisation ne fonctionne pas, lorsque la structure syllabique du mot est de type CV, ce qui est par exemple le cas pour des mots tels *là*, *ça*, etc. Dans de tels cas on permute entre elles la voyelle et la consonne ; ce verlan de type « monosyllabique » ne nécessite pas de passage par une phase dissyllabique et occasionne par conséquent une modification de la structure syllabique du mot qui sert de base et qui est de structure de type CV ; le mot en verlan est, quant à lui, de structure de type VC. La structure syllabique du mot verlanisé est le « miroir » (VC) du mot de départ (CV). Variante de ce verlan : lorsque la structure est de type C1C2V, la forme qui est dérivée est de type C2VC1. Suivent quelques exemples de ce verlan de type « monosyllabique » :

*aç* « ça » ; *aïnf* « faim » ; *àl* « là » ; *ap* « pas » ; *auch* « chaud » ;  
*dép* (< *péd* < *pédéraste*) ; *eïns* « sein » ; *iech* « chier » ;  
*ieñb* « bien » ; *ieñch* « chien » ; *iew* « [je, tu] viens, [il] vient » ; *ieþ* « pied » ; *iew*  
 « vieux, vieille » ; *iewis* « vieux, parents » ;  
*og* (< *wollof go* « fille ») ; *oid* « doigt » ; *oilþ* « poil » > à *oilp* « à poil » ; *oiñj*  
 « joint » ; *onc* « con » ; *ouak* « quoi » ; *ouam* « moi » ; *ouat* « toi » ; *ouc*  
 « coup » ; *ouf* « fou » ; *uc* « cul » ; *uil* « lui » ; *ur* « rue ».

Ces exemples peuvent être notés phonétiquement de la manière suivante :

[sa] > [as] ; [fɛ̃] > [ɛ̃f] ; [pa] > [ap] ;  
 [ʃo] > [ɔʃ] ; [pɛd] > [dɛp] ; [ɛs] > [sɛ̃] ;  
 [ʃje] > [jɛ̃ʃ] ; [bjɛ̃] > [jɛ̃b] ; [ʃjɛ̃] > [jɛ̃ʃ] ;

[vjɛ̃] > [jɛ̃v] ; [pje] > [jɛp] ; [vjø] > [jœv] ;  
 [go] > [ɔg] ; [dwa] > [wad] ; [pwal] > [walp] ;  
 [apwal] > [awalp] ; [jwɛ̃] > [wɛ̃j] ; [kō] > [ōk] ;  
 [kwa] > [wak] ; [mwɑ] > [wam] ; [twa] > [wat] ;  
 [ku] > [uk] ; [fu] > [uf] ; [lwi] > [iwl] ; [ɥy] > [yɥ].

Les transformations de type verlanesque peuvent être opérées de manière intersyllabique et/ou intrasyllabique : lorsque l'on transforme *chinois* en *noichi*, il s'agit d'un changement de place des deux syllabes [ʃi] et [nwa]. Par contre, lorsque l'on forme *oimich* à partir de *chinois*, ceci nécessite non seulement le déplacement des syllabes [wa] et [niʃ] (verlan intersyllabique) mais aussi une interversion des deux consonnes de [ʃin] pour obtenir [niʃ] (verlan intrasyllabique). C'est ce même type de modification intrasyllabique qui fournit *peuoch* à partir de *peucho* (< verlan de v.a. *choper* « attraper »).

Il convient de mentionner, en plus de ces exemples de verlan « phonétique », une autre tendance dans le processus de verlanisation. Les cas suivants de verlan « orthographique » sont basés sur la graphie des mots et non pas sur leur phonie :

à *douf* « à fond » ; *ulc* « cul » ; *zen* « nez »  
 (prononcés respectivement : [adɔf] ; [yɥk] ; [zɛn]).

L'utilisation importante du procédé de verlanisation est particulièrement caractéristique des types de pratiques linguistiques rencontrées dans les cités, plus précisément en région parisienne<sup>24</sup>. On peut supposer que le verlan est une pratique langagière qui vise à établir une distanciation effective par rapport à la dure réalité du quotidien, ceci dans le but de pouvoir mieux la supporter. Le lien au référent serait plus lâche et la prégnance de celui-ci moins forte, lorsque le signifiant est inversé, verlanisé : parler du *togué*, de la *téci*, du *tierquar* et non pas du *ghetto*, de la *cité*, du *quartier*, où l'on habite, serait un exemple parmi d'autres de cette pratique. Les situations relevées en région parisienne et à Marseille ne sont pas comparables. À Marseille, qui est une ville structurée en quartiers, une osmose peut s'opérer entre d'une part des parlers liés à l'immigration la plus récente dans diverses parties de cette ville et d'autre part les langues romanes (italien,

24. « ... le Marseillais, il parle pas verlan, c'est le Parisien qui parle verlan... Le Marseillais, il emprunte des mots dans certaines langues... » (Ali Ibrahima du Groupe B-Vice, Émission *La Grande Famille*, Canal+, 24 janvier 1996 à propos de la langue de La Savine, quartier situé au nord de Marseille).

espagnol, portugais, etc.) des immigrés les plus anciens et ce qui reste des anciens parlars locaux et/ou régionaux (provençal, corse, etc.). Une telle situation liée à l'existence de quartiers populaires à forte concentration de personnes issues de l'immigration (le Panier en plein centre, la Savine au nord, etc.) est caractéristique de Marseille. Elle n'est en aucune manière comparable à ce qui peut se passer dans les grandes conurbations françaises et plus particulièrement dans la région parisienne, où la notion même de banlieues, dans lesquelles vivent des populations « au ban du lieu » est une réalité. Ceci n'est pas sans incidence sur les formes linguistiques et divers indices amènent à penser que les pratiques langagières faisant appel au verlan sont d'autant plus fortes qu'une *fracture géographique* importante existe par rapport aux espaces urbains extérieurs à celui, dans lequel on vit<sup>25</sup>.

Les divers types de formations linguistiques de type verlanesque présentés plus haut tendent à montrer que les variétés langagières relevées dans les cités françaises ont un mode de fonctionnement « en miroir » par rapport à ce que l'on constate généralement dans la langue française :

- le verlan « monosyllabique » permet de créer des mots qui, du point de vue syllabique, sont autant de miroirs (structure de type VC) des mots avant même que ne s'opère la verlanisation (structure de type CV) ;
- l'émergence de l'aphérèse au détriment de l'apocope est un autre exemple de ce fonctionnement « en miroir » ; la langue française procède en règle générale par apocope pour abrégier les mots, ce qui est de moins en moins le cas pour le français contemporain des cités.

D'autres faits, qui n'ont pas été présentés ici même, viennent conforter l'hypothèse de ce fonctionnement « en miroir » :

- les mots verlanisés, surtout ceux qui sont formés par verlanisation avec phase dissyllabique (procédé le plus fréquent, qui est d'ailleurs employé pour la reverlanisation), ne présentent dans la majeure partie des cas qu'un seul timbre de voyelle, à

25. À propos des modes d'appropriation de l'espace, se reporter, entre autres, à D. Lepoutre, *Cœur de banlieue...*, chap. 1 et plus précisément p. 57-63. D. Lepoutre indique par ailleurs que « les meilleurs locuteurs de verlan sont généralement les adolescents les plus intégrés au groupe des pairs et à sa culture » (p. 122).

savoir [œ]. Une neutralisation de l'ensemble des timbres vocaliques au bénéfice de cette voyelle [œ] s'opère dans de tels cas. Ceci ne correspond nullement aux règles habituelles du fonctionnement phonologique du français et met en valeur plutôt les schèmes consonantiques, de toute évidence au détriment des voyelles ;

- d'un point de vue accentuel, on note de plus en plus fréquemment un déplacement systématique de l'accent vers la première syllabe, ce qui ne correspond évidemment pas aux règles accentuelles communément utilisées en français.

L'identité linguistique affirmée (« le français, c'est une langue, c'est pas la mienne », « l'arabe c'est ma langue », « l'espagnol c'est ma langue mais c'est pas ce que je parle »), elle-même corrélée de manière très forte à l'identité ethnique, va pouvoir être exprimée par les locuteurs qui pratiquent le FCC grâce à l'utilisation de termes empruntés aux langues de leur culture d'origine. Ceci peut s'opérer non seulement de manière intercommunautaire (étrangers et personnes issues de l'immigration / Français de souche ; Maghrébins/Africains/Antillais/Asiatiques, etc. ; strates d'immigration plus anciennes / nouveaux arrivants) mais aussi par rapport à l'extérieur de la cité, du quartier où l'on réside. On note ce type de comportements plus particulièrement chez les jeunes issus de l'immigration, qui tiennent à se distinguer de ceux qui ont un mode de socialisation lié au travail, alors qu'eux-mêmes se sentent exclus du monde du travail et marginalisés<sup>26</sup>. Pour les jeunes issus de l'immigration « la langue d'origine acquiert une valeur symbolique indéniable... cette représentation <<lignagière>> de la langue d'origine ne va pas obligatoirement de pair avec un usage intensif de cette langue ni même sa connaissance » ainsi que le précisent Louise Dabène et Jacqueline Billiez<sup>27</sup>, qui rappellent par ailleurs que les jeunes d'origine étrangère « sont encore plus défavorisés que les jeunes de souche française, appartenant à la même couche sociale... Le

26. J.-P. Goudaillier, 1998, La langue des cités françaises comme facteur d'intégration ou de non-intégration, *Rapport de la Commission nationale « Culture, facteur d'intégration » de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture*, Paris, Conseil économique et social, 16 février 1996, in « *Culture et intégration : expériences et mode d'emploi* », Voiron, Éditions de « La lettre du cadre territorial », février 1998, p. 3-14.

27. Louise Dabène et Jacqueline Billiez, 1987, Le parler des jeunes issus de l'immigration, *France, pays multilingue* (sous la dir. de Geneviève Vermes et Josiane Boutet), Paris, L'Harmattan, t. II, p. 62-77, p. 65.

déroulement de leur scolarité est marqué par l'échec scolaire... Ces jeunes en situation d'échec se retrouvent à l'adolescence massivement au chômage et sont confrontés à une véritable crise d'identité »<sup>28</sup>.

Pour laisser leur marque identitaire dans la langue, les locuteurs des cités et quartiers vont utiliser des mots d'origine arabe (parlers maghrébins essentiellement) ou d'origine berbère, tels

*ahchouma* « honte » (< arabe *ħafma* « honte »); *arhnouch* « policier » (< arabe *ħnaef* « serpent, policier »); *casbah* « maison » (< arabe *qaṣba*; maison); *choune* « sexe féminin » (< berbère *haetsun / hætun* « sexe féminin »); *haram* « péché » (< arabe *ħaraem* « péché »); *heps* « prison » (< arabe *ħaeb* « prison »); *hralouf* « porc » (< arabe *ħaluf* « porc »); *kif* « mélange de cannabis et de tabac »; *maboul* « fou, idiot » (< arabe *mahbûl* « fou »); *mesquin* « pauvre type, idiot » (< arabe *miskin* « pauvre »); *msrot* « fou, dingue »; *roloto* « quelqu'un de nul »; *roumi* « Français de souche » (< arabe *rumi* « homme européen »); *shitan* « diable » (< arabe *šeṭan* ou *šitan* « diable »); *toubab* « Français de souche » (< arabe *tebib* « savant » / arabe maghrébin algérien *tbib* « sorcier »); *zetta*<sup>29</sup> « haschisch ».

Des mots d'origine tzigane tels :

*bédo* « cigarette de haschisch »; *bicrav* « vendre en participant à des actions illicites »; *bouillav* « posséder sexuellement; tromper quelqu'un »; *chafrav* « travailler »; *choucard* « bien, bon »; *chourav* « voler »; *craillav* « manger »; *gadjo* « fille, femme »; *gadjô* « gars, homme »; *gavali* « fille, femme »; *marav* « battre, tuer »; *minch* « petite amie »; *racli* « fille, femme »; *raclô* « gars, homme »; *rodav* « regarder, repérer »; *schmitt* « policier »<sup>30</sup>.

Voire des faux mots tziganes (les six verbes suivants, malgré leur terminaison verbale en *-av(e)* caractéristique des verbes d'origine tzigane, sont en fait des constructions *ad hoc* liées aux pratiques linguistiques des locuteurs de FCC et doivent être considérés comme des faux mots tziganes) :

*bédav* « fumer »; *camav* « arnaquer »; *couillav* « tromper quelqu'un »; *graillav* « manger »; *pourav* « puer »; *tirav* « voler à la tire ».

Des mots d'origine africaine tels :

*go* « fille, femme »; *gorette* « fille, jeune femme » (du wolof *go:r* « homme »).

28. Louise Dabène et Jacqueline Billiez, 1987, *Le parler des jeunes...*, p. 63-64.

29. Il s'agit de la forme phonétique relevée, entre autres, à Tunis pour désigner la SEITA (Société des tabacs français) pendant la période de la colonisation française. Ce terme a successivement désigné le tabac à priser, le tabac à chiquer, avant même de désigner la cigarette de haschisch puis le haschisch lui-même.

30. Les mots *bédo*, *chafrav*, *choucard*, *chourav*, *gadjo*, *gadjô* et *gavali* existent déjà en argot traditionnel.

Des mots d'origine antillaise tels :

*maconné* « homosexuel » (français *ma commère*) ; *timal* « homme, gars » (français *petit mâle*).

Et des mots issus du vieil argot français tels :

*artiche(s)* « argent » ; *baston* « bagarre » ; *bastos* « balle [arme à feu] » ; *biffeton* « billet » ; *blase* « nom » ; *caisse* « voiture » ; *calibre* « arme ([de poing] » ; *condé* « policier » ; *fajfiot* « billet » ; *flag* « flagrant délit » ; *mastoc* « costaud, fort » ; *poudre* (+ verlan *dreupou*) « héroïne, cocaïne » ; *serrer* « attraper, arrêter quelqu'un » ; *taf* « travail » ; *taule* « maison » ; *tune* « argent » ; *daron* « père » ; *taupe* « fille, femme » ; *tireur* (+ verlan *reurti*) « voleur à la tire ».

Compte tenu de l'importance sans cesse croissante de la part que représente en français l'ensemble des productions linguistiques élaborées en FCC, il importe que soient développées, dans une perspective de sociolinguistique urbaine, des études qui utilisent une approche argotologique. Il peut être ainsi rendu compte de pratiques langagières, qui nécessitent la mise en œuvre de divers procédés linguistiques permettant l'expression de fonctions essentiellement identitaires, tels que ceux-ci peuvent être mis au jour dans des groupes de locuteurs identifiés par ailleurs d'un point de vue sociologique. Le Centre de recherches argotologiques (CARGO)<sup>31</sup> de l'Université René-Descartes - Paris 5, produit des travaux de recherche qui s'inscrivent dans ce schéma et analysent non seulement les productions mais aussi les attitudes, les représentations des locuteurs pratiquant à des degrés divers le FCC<sup>32</sup>. L'époque qui voit l'argot perdre son individualité par rapport à la langue « populaire » en donnant ses épices à celle-ci, qui l'influence en retour, est révolue<sup>33</sup>. Les deux dernières décennies du siècle passé ont été celles de l'effondrement des formes « traditionnelles » du français dit populaire et de l'émergence d'un ensemble de parlers identitaires tout d'abord périurbains avant de devenir urbains. La situation actuelle, celle du français

31. Directeur : Jean-Pierre Goudaillier.

32. On pourra se reporter, entre autres, à Alma Sokolija-Brouillard, 2001, *Comparaison des argots de la région de Sarajevo et de la région parisienne*, Thèse de doctorat de linguistique (sous la dir. de J.-P. Goudaillier), Université René-Descartes - Paris 5, 2 vol., 598 p. + annexe et plus particulièrement p. 58 et s., 160 et s.

33. « ... argot et langue populaire ont dû, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début de ce siècle avoir des affinités qui ont peut-être disparu ou se sont atténuées aujourd'hui. Cela tient sans nul doute à un nivellement des couches sociales qui entraîne un relatif nivellement langagier » (Denise François-Geiger, 1991, *Panorama des argots contemporains, Parures argotiques, Langue française*, Paris, Larousse, n° 90, p. 5-9, p. 6).

contemporain des cités (FCC) ou argot des banlieues, est bel et bien différente : les éléments linguistiques qui constituent ce type de français, essentiellement lexicaux mais appartenant aussi à d'autres niveaux tels que la phonologie, la morphologie et la syntaxe, sont le réservoir principal des formes linguistiques du français du XXI<sup>e</sup> siècle qui se construit à partir de formes argotiques, identitaires. Il convient par conséquent de rendre compte de cette situation par une analyse sociolinguistique des pratiques langagières et des procédés linguistiques qui les sous-tendent pour mieux apprécier les phénomènes d'ordre synchronique dynamique qui existent en français contemporain.